

AGENT DE DEVELOPPEMENT (H/F)

1. MISSION

Sous la responsabilité du Responsable du Service de Performance Sociale, il met en œuvre les activités du service sur le plan fonctionnel, social et pédagogique. Il participe à la mise en œuvre des projets du service et fait office d'interface entre les structures fédérales et la Ligue.

L'Agent de Développement est placé sous l'autorité et la responsabilité du Responsable du Service de Performance Sociale qui fixe ses objectifs et évalue ses résultats. Une relation tripartite reste présente entre les élus, bénévoles associatifs et les salariés de la Ligue.

Le poste est basé sur Bron ou Clermont Ferrand, déplacements réguliers sur la Région Auvergne Rhône Alpes.

2. FONCTIONS

2.1 Management de projets

- Anime, et pilote des projets du Service de Performance Sociale (Intégrité, Citoyenneté, Accompagnement des clubs) ;
- Elabore et construit les plans d'actions (mise en place des services civiques au sein des structures, déploiement du nouveau programme SNU, lutte contre les violences...);
- Participe à l'évaluation des dispositifs ;
- Assure une veille technique sur la mise en place des actions sociales en faveur de l'emploi/insertion.

2.2 Organisation, coordination et développement des actions sociales

- Assure la promotion, la mise en œuvre, et l'évaluation des actions du service ;
- Participe au développement des activités, en étroite collaboration avec le Responsable du service ;
- Assure l'accompagnement des clubs de Ligue (création de clubs, label, aide à la structuration, digitalisation...);
- Participe à l'organisation des animations, événements et manifestations du service ;
- Prend part activement aux réunions de service mises en place par sa direction et tient informé régulièrement sa hiérarchie des actions engagées (formalisation de comptes-rendus) ;
- Organise et assure l'exécution des mesures de mise en place des Services Civiques et SNU

3. QUALIFICATION, COMPETENCES ET QUALITES PERSONNELLES

Diplômes exigés : **Licence 3 STAPS, Permis B**

Diplômes souhaités : **BP JEPS Sports collectifs, APT ou équivalent ; BAFAD ou BPJEPS LTP**

- Connaissance du monde associatif sportif ;
- Appétence à la gestion de projets sociaux éducatifs et à l'autonomie organisationnelle ;
- Sens du service, des relations et du contact, avec les institutions, les dirigeants et bénévoles, et les partenaires ;
- Curiosité face aux évolutions des techniques et de la législation
- Maîtrise des outils informatiques
- Connaissances sur l'application de la réglementation spécifique à la CCNS

4. NIVEAU DE CLASSEMENT

Groupe 4 de la CCNS, statut agent de maîtrise, temps plein 35 heures, CDD 10 mois avec possibilité de CDI par la suite.

Rémunération : 1860.37€ brut, 13^{ème} mois au prorata du temps travaillé

Mutuelle prise en charge à 100% par l'employeur, 50% prise en charge du titre du transport en commun.

Prise de fonction souhaitée le 1^{er} septembre 2022.

Candidature : CV et Lettre de motivation à transmettre par mail auprès de Mme Delphine BOSCAGLI : 5100000.dboscagli@ffhandball.net.

Date limite de candidature : 30 juin 2022